Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/03/2025 et publié ou notifié le 24/03/2025

## **COMMUNE D'AISY SUR ARMANCON**

Séance ordinaire du 21 mars 2025

Date de la convocation: 14/03/2025

Membres en exercice: 10

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents: 7

<u>Présents</u>: Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Hervé MEUGNOT,

Votants: 10

Nicolas DEZE

Pour: 10

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Christian

**FRANÇOIS** 

Abstentions: 0

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

## Objet: Réfection toiture lavoir - 2025\_02

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la toiture du lavoir est à changer, poutre maîtresse et autres endommagées par les fuites d'eau, tuiles cassées et gelées.

Pour la pérennité de l'ouvrage, il est nécessaire d'effectuer une réfection complète de la toiture.

Monsieur le Maire présente le devis de la société Martins à Etivey d'un montant de 18 537.60 € TTC

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité

- ACCEPTE le devis de la société Martins d'un montant de 18 537.60 € TTC
- DIT que la dépense sera inscrite au budget 2025

la secrétaire de séance Marie France NURAT

Le Maire, Olivier MURAT

Dépôt SOUS PREFECTURE D'AVALLON Date de réception de l'AR: 24/03/2025 089-218900041-20250321-2025\_02-DE